



ENFANCE JEUNESSE

TARIFS

2010-2011



A l'occasion de cette nouvelle rentrée scolaire, nous vous rappelons la possibilité, pour les familles à revenus modestes, de bénéficier de tarifs dégressifs pour l'ensemble des activités proposées aux enfants et aux jeunes par les services de la Commune : restauration, accueils périscolaires et de loisirs, séjours, École Multisports, ateliers artistiques du Pôle Sud, etc..

Ces tarifs sont calculés et votés chaque année par le Conseil municipal pour permettre à chacun d'y accéder en fonction de ses moyens.

Les tarifs de base ont été étudiés avec le plus grand soin afin de ne pas alourdir la charge des familles qui ne peuvent prétendre à la dégressivité tarifaire, et de la collectivité qui prend à sa charge la différence entre le coût réel et les prix demandés aux familles.

La Municipalité vous souhaite une bonne rentrée 2010.

**CHARTRES
DE BRETAGNE**



Comment se calcule le nombre de parts ?

La composition de la famille se calcule ainsi : 1 part pour chaque parent ou 2 parts pour une famille monoparentale, 1/2 part par enfant à charge, 1/2 part supplémentaire pour les familles de 3 enfants et plus, 1/2 part supplémentaire pour les enfants handicapés bénéficiaires de l'Allocation d'Éducation Spéciale (A.E.S.).

Comment obtient-on le quotient familial ?

Le quotient familial est un ratio entre toutes les ressources d'un foyer (sauf les allocations liées au logement) et le nombre de parts que constituent les occupants de ce foyer.

Tranches de quotient familial ?

- ▶ Tarif de base : quotient familial de 846,76 € et plus
- ▶ Tranche 6 : quotient familial entre 846,76 et 744,79 €
- ▶ Tranche 5 : quotient familial entre 744,79 et 641,93 €
- ▶ Tranche 4 : quotient familial entre 641,93 et 538,44 €
- ▶ Tranche 3 : quotient familial entre 538,44 et 435,73 €
- ▶ Tranche 2 : quotient familial entre 435,73 et 213,49 €
- ▶ Tranche 1 : quotient familial inférieur à 213,49 €.

A noter

Les familles connaissant des difficultés financières importantes peuvent bénéficier d'une aide particulière (voir la Direction de la Solidarité au verso).

Accueil

de loisirs



1. + 3,60 € hors Régime général et MSA.
2. + 1,80 € hors Régime général et MSA.

	Journée ¹	Journée ²
Base	8,10 €	4,99 €
6	7,29 €	4,49 €
5	6,48 €	3,99 €
4	5,67 €	3,49 €
3	4,86 €	2,99 €
2	4,05 €	2,50 €
1	3,24 €	2,00 €
Non chartrain	12,10 €	8,06 €

Ateliers

du Pôle Sud



1. Ateliers en partenariat avec l'École de Musique et de Danse Jean Wiener.

	Arts plastiques	Théâtre	Éveil artistique ¹ musique, danse et arts palastiques
Base	111,00 €	129,00 €	132,00 €
6	99,90 €	116,10 €	/
5	88,80 €	103,20 €	/
4	77,70 €	90,30 €	/
3	66,60 €	77,40 €	/
2	55,50 €	64,50 €	/
1	44,40 €	51,60 €	/
Non chartrain	171,00 €	179,00 €	/
extérieur syndicat	/	/	153,00 €

Multi-accueil

Tintinabulle



Les tarifs du Multi-Accueil Tintinabulle sont calculés en fonction des ressources et de la composition de la famille (calcul Cnaf). Pour tout complément d'information, s'adresser à Tintinabulle.

École

multisports



Base	46,80 €
6	42,12 €
5	37,44 €
4	32,76 €
3	28,08 €
2	23,40 €
1	18,72 €
Non chartrain	62,80 €

Temps

périscolaire



	Accueil	Goûter	Restauration
Base	0,93 €	0,39 €	3,33 €
6	0,84 €	0,39 €	3,00 €
5	0,74 €	0,39 €	2,66 €
4	0,65 €	0,39 €	2,33 €
3	0,56 €	0,39 €	2,00 €
2	0,47 €	0,39 €	1,67 €
1	0,37 €	0,39 €	1,33 €
Non chartrain	0,93 €	0,39 €	4,37 €

Coup

d'pouce*



*Aide au travail personnel des collégiens.

	4 séances	6 séances	8 séances	12 séances
Base	21,70 €	32,45 €	43,60 €	65,32 €
6	19,53 €	29,21 €	39,24 €	58,79 €
5	17,36 €	25,96 €	34,88 €	52,26 €
4	15,19 €	22,72 €	30,52 €	45,72 €
3	13,02 €	19,47 €	26,16 €	39,19 €
2	10,85 €	16,23 €	21,80 €	32,66 €
1	8,68 €	12,98 €	17,44 €	26,13 €
Non chartrain	24,65 €	37,12 €	49,19 €	74,17 €

Sont aussi proposés...

- ▶ Musique et danse à l'École Intercommunale de Musique et de Danse Jean Wiener,
- ▶ Cours de natation à la Piscine Intercommunale de La Conterrie.

Tarifs : renseignements auprès de l'École Jean Wiener et de la Piscine.



0€

L'inscription à la Médiathèque est gratuite jusqu'à 25 ans.

DIRECTION DE LA SOLIDARITE

Centre Jean Jaurès

1, rue Mme de Janzé - 35131 Chartres de Bretagne
Courriel : direction@ccaschartres35.fr
Tél. 02 99 77 63 53 - Fax. 02 99 77 63 58

Horaires d'ouverture

- le lundi de 14h à 17h,
- le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- le vendredi de 9h à 12h.

Pièces à fournir

- ▶ la feuille d'imposition ou de non-imposition 2009,
- ▶ l'attestation d'allocations familiales,
- ▶ la pension alimentaire,
- ▶ les 3 derniers bulletins de salaires, de RSA ou d'ASSEDIC,
- ▶ tout autre justificatif de revenus.

En + pour les nouveaux Chartrains :

- ▶ un justificatif de domicile (ex. : quittance EDF).

Les demandes sont effectuées pour une année civile (de janvier à décembre) et les tarifs sont également votés pour cette même périodicité.

CONTACTS

▶ **Multi-accueil municipal Tintinulle**
1, rue Mme de Janzé. Tél. : 02 99 41 35 32
Courriel : centretintinulle@orange.fr

▶ **Centre d'Animation l'Igloo**
(accueils périscolaires et de loisirs)
4, rue de Fontenay
Tél. : 02 99 41 37 62
Courriel : igloo.chartres@wanadoo.fr

▶ **Maison des Sports**
Ensemble Sportif Rémy Berranger
12, rue de la Croix aux Potiers
Tél. : 02 99 77 14 87
Courriel : sport.cdb@orange.fr

▶ **Point Information Jeunesse (Coup d'Pouce)**
Centre Jean Jaurès - 1, rue Mme de Janzé
Tél. : 02 99 41 32 04
Courriel : pjj.chartres@voila.fr

▶ **Centre Culturel Pôle Sud (ateliers artistiques)**
B.P. 37604 - 35176 Chartres de Bretagne Cedex
Tél. : 02 99 77 13 20
Courriel : polesud.administration@orange.fr

Maquette : Service communication Chartres de Bretagne - www.ville-chartresdebretagne.fr - Impression sur papier recyclé.

